

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

\*\*\*\*\*



C O M P T E - R E N D U

DU

5EME SOMMET DES CHEFS D'ETATS

ET DE LA

16EME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DU CILSS

(PRIA, 18 - 24 JANVIER 1982)

I - ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT

0 - Ordre du jour de la Conférence

- 0.1. - Examen du Rapport du Ministre Coordonnateur
- 0.2. - Codification de la convention de Banjul 1977
- 0.3. - Examen des résultats des travaux de la 16è session ordinaire du Conseil des Ministres
- 0.4. - Coopération avec l'Organisation de la Conférence Islamique
- 0.5. - Election du nouveau Président en exercice
- 0.6. - Nomination du nouveau Ministre Coordonnateur
- 0.7. - Lieu et date de la 6è Conférence
- 0.8. - Divers

1 - La séance solennelle d'ouverture

- 1.1. - Allocution de bienvenue du Président ARMANDO FERREIRA
- 1.2. - Discours d'ouverture du Président en exercice, le Général Koussa TRIGUE
- 1.3. - Déclaration du Dr. Edouard SUGA, Directeur Général de la FAO
- 1.4. - Déclaration de Mr. Morse BRADFORD, Administrateur du UNDP
- 1.5. - Messages adressés à la Conférence
  - 1.5.1. - Message du Dr. Ayari CHOUKI, Président de la BADN
  - 1.5.2. - Message de l'ame Anne De J. TERRI, Chef du Secrétariat du Club du Sahel
  - 1.5.3. - Message de Dr. Koussa NGOM, Secrétaire Général de la C.I.O

2 - l'examen des points inscrits à l'ordre du jour

- 2.1. - Examen du Rapport du Ministre Coordonnateur
- 2.2. - Examen des résultats des travaux de la 16ème session du Conseil des Ministres
- 2.3. - Coopération avec l'Organisation de la Conférence Islamique
- 2.4. - Election du nouveau Président en exercice
- 2.5. - Nomination du nouveau Ministre Coordonnateur
- 2.6. - Lieu et date de la 6è Conférence

3 - la séance de clôture

- 3.1. - Allocution du Président J. M. R.
- 3.2. - Communiqué final
- 3.3. - Motion de remerciements
- 3.4. - Discours de clôture

II - CONTENU DE LA 16ÈME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

1 - La séance solennelle d'ouverture

- 1.1. - Allocution de bienvenue de Son Excellence Pedro VIEIRAS, Premier Ministre de la République du Cap-Vert.

- 1.2. - Discours d'ouverture du Ministre Coordonnateur

1.3. - Audition des Invités

- 1.3.1. - Allocution de Mme Anne DIOUF MIRE, Chef du Secrétariat du Club du Sahel

- 1.3.2. - Allocution de Mr. OUMAR NAMADOU, Département du Développement à la FAO

- 1.3.3. - Allocution de Mr. MAMETTA SARR, Représentant Résident de l'UNESCO pour les Affaires sahéliennes

- 1.3.4. - Allocution de Mr. Arba DIAW, Directeur Adjoint de l'UNSCO, New-York

- 1.3.5. - Allocution de Mr. Frederick W. GILBERT, Directeur Division Sahel/Afrique de l'USAID

- 1.3.6. - Allocution de Mr. OUMAR ALPHA, Représentant de la W.D.M.A.

2 - Examen des points inscrits à l'ordre du jour en séance plénière

- 2.1. - Examen des résultats des travaux de la réunion des Experts

- 2.2. - Lieu et date de la 17ème session ordinaire du Conseil des Ministres.

III - EXAMEN A HUIS CLOS DE CERTAINS POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

IV - LA SÉANCE DE CLÔTURE

- 4.1. - Communiqué final

- 4.2. - Motions de remerciements

- 4.3. - Discours de clôture de son Excellence Joao Pereira SILVA, Ministre Coordonnateur

- 4.4. Rapport d'examen de certains points à la prochaine session

- 4.5. - Divers

- I -

COMTE-RENDU DE LA CINQUIEME CONFERENCE  
DES CHEFS D'ETAT

1 - La séance solennelle d'ouverture :

La Cinquième Conférence des Chefs d'Etat du G5 a été ouverte à Praia, le 25 janvier 1987 à 10 heures au Palais Josina Machel sous la présidence de son Excellence le Général Houssou M. DIALLO, Secrétaire Général de l'UDDI, Président de la République du Mali et Président en exercice de la conférence des Chefs d'Etats du G5.

Etaient présents :

- Son Excellence Monsieur Aristides Maria PEREIRA, Secrétaire Général du PNEV, Président de la République du Cap-Vert ;
- Son Excellence Alhaji Sir Dawda KAIBARA JAWARA, Président de la République de Gambie ;
- Son Excellence le Lieutenant Colonel Mohamed Khouna Ould HAFIDALLA, Président du Comité Militaire du Salut National, Chef de l'Etat de la République Islamique de Mauritanie ;
- Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, Président de la République du Sénégal ;
- Son Excellence le Chef d'Escadron André Rock COMPAORE, Ministre du Développement rural, Représentant Son Excellence le Colonel Saye KERBO, Président du Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National, Chef de l'Etat de la République de Haute-Volta ;
- Son Excellence, Monsieur Mbaïlaou, Moustapha LOSSI, Ministre d'Etat chargé du Développement rural, représentant Son Excellence Goukouni YEDDEYE, Président de la République du Tchad, Chef du Gouvernement d'Union Nationale de Transition ;
- Son Excellence, le Docteur Ari Toubo KAMARA, Ministre du Développement rural, représentant Son Excellence le Colonel Seyni KONATE, Président du Conseil Militaire Suprême, Chef de l'Etat de la République du Niger.

ORDRE DU JOUR DU 25. CINQUE VINGT QUATRE  
DES CHEFS D'ETAT ET DU GOUVERNEMENT

---

- 1 - Examen du Rapport du Ministre Coordonnateur
- 2 - Examen des Résultats des Travaux de la 16ème Session du Conseil des Ministres
- 3 - Coopération avec l'organisation de la Conférence Islamique
- 4 - Election du nouveau Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement
- 5 - Nomination du nouveau Ministre Coordonnateur pour la période biennale 1932/1933.
- 6 - Lieu et date de la 5ème Conférence.

À la cérémonie solennelle d'ouverture, Son Excellence Aristides Maria Pereira, Secrétaire Général du PIDEV, Président de la République du Cap-Vert, a prononcé l'allocution de bienvenue que voici :

1.1. Allocution de bienvenue du Président Pereira :

Messieurs les Présidents et Chers Collègues,  
Messieurs les Ministres,  
Messieurs les Ambassadeurs,  
Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et  
Régionales,  
Honorable Invités,  
Messieurs les Délégués,  
Mesdemoiselles, Messieurs,

Le Cap-Vert est fier d'accueillir dans sa capitale, des fils illustres de notre Continent et en particulier de notre sous-région. Notre satisfaction est d'autant plus grande que nous comptons parmi nous, dans ce forum de dialogue et de solidarité, de hautes personnalités sahéliennes et non sahéliennes qui partagent notre confiance dans l'avenir et ont foi dans la capacité de nos peuples de construire le futur en accord avec leurs aspirations légitimes à une vie de paix, de progrès et de justice dans un monde nouveau où la prospérité des uns ne correspondra plus à de si profondes carences des autres.

Nos populations continuent de subir les effets désastreux de la sécheresse qui persiste. Il est de notre responsabilité de n'épargner aucun effort afin que les buts que nous nous sommes proposés soient atteints au travers du renforcement progressif de notre solidarité et de notre capacité de mobiliser les populations du Sahel pour la réalisation de l'autosuffisance dans la sous-région.

La construction de notre avenir est entre nos mains, bien que nous continuons à compter sur la solidarité internationale pour nous aider à édifier la vie nouvelle à laquelle aspirent nos populations.

Un long chemin a été parcouru depuis qu'à Ouagadougou, en 1975, les pays du Sahel ont décidé d'institutionnaliser et de conjuguer leurs efforts afin de promouvoir des actions concertées pour combattre les conséquences néfastes des sécheresses qui ont affecté si profondément nos économies fragiles, aggravé les déficits alimentaires successifs et accéléré le processus de désertification, en ruinant année après année, une grande partie de nos efforts de développement.

Dès l'accession du peuple Cap-Verdien à la souveraineté, après une lutte victorieuse de libération nationale qui éloigna à jamais le spectre de la domination coloniale, assumant à nouveau son identité historique et culturelle et sa personnalité internationale, une des préoccupations fondamentales de la politique externe du Cap-Vert fut dès lors la promotion de relations de bon voisinage et la participation active aux côtés de nos frères du Continent dans les organisations sous-régionales.

C'est ainsi qu'au cours de la IIIème Conférence des Chefs d'Etat réalisée à Banjul, en Décembre 1977, nous avons été admis en tant que membre du Comité Permanent Inter-Etats de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CPIES) après que l'on ait constaté la situation catastrophique que nous vivions dans notre pays, soumis à cinq siècles de domination et des années successives d'une sécheresse persistante.

Les mécanismes de concertation, de sensibilisation et de mobilisation des ressources nécessaires au financement des opérations dans le cadre de notre sous-région ont répondu à nos objectifs de réhabilitation du Sahel et de soulagement de nos populations soumises à des calamités impitoyables. Nous devrons consolider ces mécanismes et les rendre plus efficaces.

Messieurs les Présidents,  
Mesdames, Messieurs,

Pour la première fois, le peuple du Cap-Vert s'enorgueillit d'accueillir ensemble, autant d'illustres fils de notre Continent, lesquels, nous en sommes certains, montreront de la compréhension pour la modestie du confort matériel avec laquelle nous les accueillons et pour les déficiences qui pourraient apparaître, dues aux difficultés que connaît un jeune Etat comme le NStre. Mais nous sommes certains que cela

sera compensé par l'enthousiasme, la solidarité et l'engagement de notre peuple dans la lutte commune pour le développement harmonieux de notre sous-région.

Nous espérons que les jours de réflexion conjointe que nous allons avoir sur d'importants problèmes communs à nos pays respectifs seront couronnés de succès et que notre capacité de dialogue et de solidarité - cette "Nouvelle Sahélité" dont on a parlé - servira d'exemple à tous ceux qui persistent à croire que les intérêts des peuples peuvent être défendus à partir de clivages et d'alignements au long de frontières idéologiques tendant à diviser le monde en Est/Ouest, Nord/Sud, dans un crescendo préoccupant de bipolarisation.

D'où notre option fondamentale fondée sur les principes et les objectifs du Mouvement des Pays Non-Alignés et sur la lutte pour un nouvel ordre économique international qui serve les intérêts de nos peuples.

La diversification de nos partenaires dans la coopération internationale, reflète la dimension de la solidarité possible et désirable que les Etats du CILSS doivent rechercher auprès de tous les pays amis et des organisations internationales, lesquelles, nous l'espérons, continueront à soutenir notre programme de réhabilitation du Sahel.

Messieurs les Présidents,  
Mesdames, Messieurs,

Les problèmes du Sahel sont toujours actuels. La situation économique internationale s'aggrave chaque jour davantage, les termes de l'échange se détériorent et l'inflation continue à minier notre capacité d'acquisition de biens essentiels et d'équipements nécessaires à notre développement ; la sécheresse persiste avec ses effets désastreux sur nos économies affiliées ; nos ressources hydro-électriques sont utilisées et demandent à être exploitées de façon plus rationnelle ; les campagnes agricoles demeurent déficitaires et impliquent des nécessités alimentaires à court terme qui n'ont été satisfaites qu'à travers des aides d'urgence ; il devient de plus en plus impératif de procéder à la définition d'une véritable politique céréalière et de sécurité alimentaire ; la lutte contre la désertification devra être continue et renforcée. A cet effet, les discussions sur les modalités de création de stocks alimentaires, démontrent leur nécessité et les études sur la question devraient se poursuivre.

...ais nous savons que l'aide alimentaire ne résoud pas les carences structurelles de nos économies. Elle constitue un palliatif nécessaire certes mais insuffisant pour répondre aux exigences de développement de notre sous-région et à la nécessité de la libérer de la dépendance de l'extérieur sur le plan alimentaire.

Messieurs les Présidents,  
Mesdames, Messieurs,  
Honorable Délégués,

Bien qu'il nous soit particulièrement agréable de constater le dynamisme et l'engagement dont ils ont fait preuve dans l'œuvre méritoire qu'ils ont entreprise, nous devrons créer les conditions pour que notre organisation et ses institutions affiliées - le Centre Agrhymet et l'Institut du Sahel - puissent continuer à développer leur action avec un dynamisme et une efficacité accrue.

La Communauté Internationale à travers ses organisations internationales et régionales, a joué un rôle important dans l'aide à nos pays, non seulement dans des situations d'urgence, mais aussi à travers le financement de certains projets intégrés dans notre stratégie générale d'auto-suffisance alimentaire et de développement.

Nous aimorions, donc, au nom du peuple du Cap-Vert et de son Gouvernement, saisir cette occasion pour témoigner notre reconnaissance aux pays et organisations internationales qui ont coopéré avec notre organisation et qui ont bien voulu se faire représenter à cette Vème Conférence des Chefs d'Etat du CILSS.

Nous tenons à remercier tout particulièrement et souhaiter la bienvenue à ceux-là de nos amis qui ont tenu à répondre personnellement à notre invitation.

Il n'est particulièrement agréable, à cet égard, de saluer la présence parmi nous de Mr. Bradford Morse, Administrateur du FAO et de lui exprimer ses remerciements pour le soutien constant et indéfectible qu'il nous apporte et sa volonté jamais prise en défaut, d'aider notre région à parvenir à un développement économique réel.

Il ne plaît également de saluer le Mr. Edouard Shoum, Directeur Général de la FAO pour la compétence avec laquelle il dirige son organisation et son intérêt constant pour les Etats membres du CILSS tant à titre individuel que collectif.

Je tiens également à remercier vivement le Dr. Chadly N'DRI, Directeur Général de la B.D.A qui, depuis la Conférence du Club du Sahel au Koweit, n'a ménagé aucun effort pour que nos pays tirent le plus grand profit de la disponibilité des Fonds Arabes à participer au développement du Sahel.

A ces remerciements j'associe enfin, les pays de l'OCDE qui dès le départ ont manifesté leur disponibilité à notre égard en s'offrant spontanément pour abriter le Secrétariat du Club du Sahel dont je tiens au passage à saluer celle qui en est l'âme ; Madame OT L'ATTRE.

A mes frères et collègues de tous les Etats membres et, en particulier, Son Excellence le Général Moussa TRAORE, Président de la République du Mali et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat du C.I.M.S, je voudrais souhaiter une chaleureuse bienvenue et leur prier de considérer le Cap-Vert comme une deuxième Patrie et qu'ils se sentent ici comme chez eux.

Je forme ces mêmes vœux à notre infatigable et dévoué Secrétaire Exécutif, Monsieur Seck Ndiack et à tout le personnel de son organisation et des institutions spécialisées.

Bienvenus au Cap-Vert !

Je vous remercie

PRAIA, le 25 Janvier 1982

Succédant au Président Pereira, le Président Ioussa Traoré, Président de la République du Mali et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du CELSS a prononcé le discours d'ouverture.

1.2. - Discours d'ouverture du Président Traoré :

Excellences et Chers Collègues,  
Honorables invités,  
Mesdames et Messieurs,

Praia, la charmante capitale de la République du Cap-Vert accueille aujourd'hui la Vème Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres du Comité Inter-Stats de lutte contre la Sécheresse du Sahel.

Un tel cadre ne peut que rehausser l'éclat et la signification de l'événement tant il est vrai que le peuple du Cap-Vert a écrit l'une des plus glorieuses pages de l'Histoire de l'Afrique en accédant à la souveraineté nationale au terme d'une longue lutte de libération qui lui a coûté d'énormes sacrifices.

Il est de notre devoir de saluer ce peuple et ses dirigeants, de leur rendre un solennel hommage tout en leur exprimant notre profonde estime et notre amitié.

Je voudrais aussi en cette circonstance exprimer au peuple du Cap-Vert, à son parti et à son Gouvernement, et à notre ami et frère le Président RÉGIDES PEREIRA nos vifs et sincères remerciements pour l'accueil très fraternel et toutes les marques d'amitié et de sympathie dont nous sommes l'objet depuis notre arrivée à Praia. Merci et enfin de saluer les représentants des pays amis et des organisations intergouvernementales et internationales qui ont bien voulu répondre à notre invitation et prendre part à cette rencontre qui vient traduire notre ferme et commune volonté de mener jusqu'au bout la lutte difficile que nous avons ensemble engagée contre l'un des plus grands défis de la nature.

Excellences,  
et Chers Collègues,

En janvier 1960 à Ouagadougou vous m'avez fait l'honneur de me confier la présidence de notre Conférence.

Il me plaît aujourd'hui, au terme de ces deux années de mandat, de souligner le concours précieux et soutenu dont j'ai bénéficié auprès de certains de vous et de vous en remercier.

La situation de sécheresse persistante, l'insuffisance et la lenteur du financement nous ont conduit à poursuivre activement nos efforts de sensibilisation en vue d'accélérer la mise en œuvre du programme de première génération. Ainsi nous avons eu à effectuer des visites de travail, à faire entendre notre voix au niveau des réunions internationales et à prendre d'utiles contacts avec les bailleurs de fonds.

A Rome, durant la 10ème Session du Comité de politiques et de programmes d'aide alimentaire, nous avons tenu à attirer l'attention sur le bilan sombre de la campagne agricole 1960-1961, l'urgence pour nos pays de disposer de stocks de sécurité alimentaire de même que la nécessité d'intensifier la lutte contre la désertification et de développer les programmes d'hydraulique villageoise et pastorale.

À cette occasion, nous avons eu des entretiens fructueux avec le Directeur Général de la F.A.O., Dr. Mourad S. OU., dont nous avons pu apprécier la disponibilité et la compréhension à l'égard de nos préoccupations. C'est le lieu de lui renouveler nos vives félicitations pour sa brillante réélection en même temps que notre confiance et notre foi dans le succès de sa mission.

Au Koweït, la 4ème réunion du Club du Sahel a fait un bilan des efforts de recherche du financement et mis l'accent sur l'importance des charges récurrentes dans les projets de développement. Une proposition de stratégie améliorée de lutte contre la sécheresse dans le Sahel a été discutée. De même la nécessité d'assouplir les procédures de financement a été soulignée. Cette réunion nous a, elle aussi donné

l'occasion de dépeindre la situation fortement préoccupante du Sahel qui appelle une plus grande mobilisation des efforts nationaux et internationaux.

Comme l'a souligné le Président Dawda Kairaba Jawara lors de notre précédente Conférence, le Club du Sahel, depuis sa création à Dakar en janvier 1976, joue un rôle prépondérant dans l'aide à la recherche des financements non seulement en période d'urgence mais aussi dans le financement de certains de nos projets de développement. Le Club a réussi en effet à être une machine efficace et un modèle pour la coopération internationale et il est significatif et encourageant de noter qu'il attire toujours de nombreux membres. Nous devons donc remercier les pays membres du Club qui n'ont cessé depuis cinq ans de donner un support appréciable à nos institutions et de financer nos projets.

Enfin, la tribune de la 36ème Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, haut lieu de concertation des peuples du monde, instituait assurément le cadre privilégié pour exprimer l'angoisse des populations sahéliennes. Devant l'Assemblée Générale, nous avons donc apporté le message des populations victimes des effets cumulés d'une longue période de sécheresse et lancé un appel pressant en faveur de l'accroissement de l'aide aux pays du CILSS. Nous vous, d'autre part, ou des cent pts avec les responsables du Programme des Nations Unies pour le Développement qui, depuis toujours, apporte un soutien aux pays du CILSS. Et vous ne permettrez d'exprimer notre profonde gratitude à Mr. Bradford MORSE, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement, pour ses efforts constants en faveur de nos pays.

Nous ne pourrions passer sous silence l'appui considérable que l'Organisation Météorologique Mondiale n'a cessé d'apporter au Centre AGRHYM de Niamey dont l'importance pour nos pays n'est plus à démontrer.

Nous nous devons également de remercier les autres agences du système des Nations Unies qui tout à concourrent à nos côtés, tant au niveau national que régional, au développement du Sahel.

Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Le Sommet historique de Taïef qui a abouti à l'adoption de la pertinente résolution instituant le Comité de solidarité islamique avec les peuples du Sahel a été une heureuse occasion pour nous d'apprécier hautement l'engagement de la "Umma" islamique en faveur de nos peuples victimes de la sécheresse.

Vous me permettrez de renouveler, en votre nom ainsi qu'au nom des populations sahéliennes, nos sincères remerciements à nos frères de l'Organisation de la Conférence Islamique et nos félicitations à l'équipe du Comité de Solidarité Islamique dont la célérité a permis de réunir à présent la somme de 210 millions de dollars d'aides d'urgence.

Puisse la même célérité inspirer nos contacts avec la BADJA désignée, lors de la Conférence du Club du Sahel à Koweit, comme chef de file des Fonds Arabes.

Enfin notre bref séjour au Brésil nous a permis de sensibiliser le Continent latino-américain et de prospecter les champs de coopération future.

Excellences et Chers Collègues,

La situation dans nos pays, en deçà des espoirs suscités ça et là, demeure encore hélas préoccupante. La pluviométrie de nouveau n'a été cette année normale que par endroits. Les problèmes alimentaires, de ce fait, restent alarmants et la crise économique mondiale rend la situation encore plus angoissante.

Dans ce contexte difficile, il nous appartient de redoubler d'efforts et d'inviter nos structures à intensifier l'identification et la formulation de projets nouveaux et à poursuivre la recherche du financement des projets inscrits au Programme de Première Génération. L'entreprise du bilan-programme au niveau du Secrétariat Exécutif aboutira, nous l'espérons, à une meilleure programmation des actions futures.

C'est le lieu d'adresser toutes nos félicitations au Secrétariat Exécutif et à tous ses collaborateurs qui, malgré les difficultés budgétaires, ont obtenu des résultats fort appréciables. À notre dynamique Ministre Coordonnateur, JUAN PEREZ TINTI, je voudrais également rendre un vibrant hommage pour ses efforts permanents et sa disponibilité constante.

Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement  
et Chers Collègues,

Il y a environ 9 ans à Ouagadougou, dans un élan fraternel de solidarité, nos pays décidèrent d'unir leurs efforts et de mettre en commun leurs Energies au sein de cet instrument régional de coopération qu'est le Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel.

La création du CILSS constituait à la fois l'aboutissement d'une volonté politique tenace et réel reflétant l'engagement solidaire de tous nos Etats déterminés à lutter par tous les moyens contre le terrible fléau de la sécheresse.

Des progrès remarquables ont certes été accomplis dans la réalisation des objectifs du CILSS. Cependant force nous est, encore une fois, de reconnaître que la situation climatique demeure précaire et que nos Économies restent toujours à la merci d'une nature capricieuse.

C'est pourquoi tout nous convie aujourd'hui à faire preuve de plus de détermination et de cohésion pour renforcer les chances de succès de notre Organisation. Il nous faudra notamment nous attacher à donner régulièrement à l'ensemble de notre système les moyens financiers de base qui lui sont indispensables pour faire face aux tâches fondamentales qui lui sont confiées.

Cette rencontre de Traïa, fondée sur notre volonté conjointe d'examiner et d'apprécier la situation qui prévaut dans la région sahélienne, constituera, j'en suis convaincu, une nouvelle étape qui renforcera davantage notre action commune afin de mieux répondre aux espérances de nos populations.

C'est avec cette conviction que je souhaite plein succès à nos travaux et vous remercie, Excellences et Chers Collègues, Messieurs et Messieurs, de votre aimable attention.

Je vous remercie.

Après le discours d'ouverture, la parole a été donnée aux représentants d'organismes internationaux qui apportent leur concours au CELSS. C'est ainsi qu'ont été entendues les déclarations du Docteur Edouard SAGUA, Directeur Général de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture), de Monsieur Bradford WOOD, Administrateur du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), du Docteur Chadli AYANI, Président de la BADDA (Banque Arabe de Développement), de Madame Anne DIAW, Chef du Secrétariat du Club du Sahel, représentant du Secrétaire Général de l'OCDE et de Monsieur Moussa NGOM, Secrétaire Général de la CEAO (Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest).

1.5. - Déclaration du Docteur Edouard SAGUA :

Messieurs les Chefs d'Etat et  
de Gouvernement des Pays du CELSS,  
Messieurs les Ministres,  
Excellences,  
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier d'avoir bien voulu m'inviter à assister, une fois encore, à vos très importantes assises.

La FAO, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, se doit d'apporter une attention particulière et un appui vigoureux aux pays sahéliens, qui dépendent presque exclusivement de l'agriculture pour leur survie et se trouvent sans cesse confrontés, du fait de conditions climatiques adverses, à de graves problèmes alimentaires. Pour assumer cette lourde responsabilité, il n'est indispensable de maintenir des contacts, au niveau le plus élevé, avec les dirigeants de ces pays. En m'invitant à me joindre à vous aujourd'hui, vous ne n'avez pas seulement honoré, vous avez aussi grandement facilité ma tâche, et je vous en suis vivement reconnaissant.

Voici deux ans, à Ouagadougou, j'avais eu l'occasion de faire le point de la situation préoccupante de votre région, de souligner l'urgence nécessité d'intensifier la production agricole et d'instaurer un système de sécurité alimentaire, et j'avais su gérer quelques lignes d'action concrètes pour œuvrer dans ce sens.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Grâce à votre politique éclairée, aux efforts constants de vos populations et, reconnaissons-le aussi, grâce à des conditions météorologiques relativement favorables, la campagne agricole qui vient de s'achever a été, dans l'ensemble, assez satisfaisante au Sahel.

Permettez-moi, Excellences, de saisir cette occasion pour rendre hommage aux hommes d'Etat illustres dont la clairvoyance et l'action infatigable ont permis cette évolution positive.

Je ne permettrai de citer en premier Son Excellence le Général Moussa TRAORE, Président de la République du Mali, qui, en dépit de l'attention de tous les instants qu'il doit consacrer au développement économique de son propre pays, n'a pas négligé ses efforts, en tant que Président en exercice du COMESA, pour assurer le succès de votre entreprise commune.

À Ouagadougou, j'avais également eu l'honneur de rencontrer Sir Dawda Kairaba JAWARA, Président de la Gambie, ainsi que son Excellence le Colonel Seyni Kountché, Président de la République du Niger. J'aimerais me permettre de saisir cette occasion pour remercier à nouveau ces deux hommes d'Etat d'avoir bien voulu honorer notre Organisation de leur visite.

Je ne crois pas non plus nécessaire de dire combien je suis heureux que ce sommet me donne l'occasion de rencontrer pour la première fois leurs Excellences le Colonel Seydou DIOP, Président de la République de Haute-Volta, le Colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla, Président de la République Islamique de Mauritanie, M. Abdou Diouf, Président de la République du Sénégal, et M. Goukouni Wadeye, Président de la République du Tchad, pays auquel je tiens à adresser des voeux tout particuliers de prospérité, dans une paix enfin retrouvée.

Je tiens aussi à me joindre aux vibrants hommages que tous les orateurs qui ont précédé ont rendu à notre hôte, Son Excellence M. Aristides Maria PEREIRA, Président de la République du Cap-Vert, qui nous a, une fois encore, démontré que la chaleureuse hospitalité africaine n'est affectée ni par les dimensions du pays hôte, ni par les difficultés auxquelles il doit faire face.

Je suis particulièrement heureux de reconnaître de nombreux amis parmi les ministres présents dans cette salle. Je ne les citerai pas tous, mais tiens à féliciter tout particulièrement Son Excellence M. José Vercira Silva, Ministre du Développement de la République du Cap-Vert, pour son action en tant que Ministre Coordonnateur du CILSS.

Enfin, je voudrais dire combien nous apprécions, à la FAO, l'efficacité de votre Secrétaire Exécutif, ... Seck Niane N'Diack, avec qui nous entretenons des rapports de travail constants.

Comme je l'ai déjà mentionné, les informations dont nous disposons semblent indiquer que l'année agricole qui vient de s'achever a été, dans son ensemble, satisfaisante au Sahel. Mais nous ne saurions nous contenter d'une analyse aussi grossière. Votre région est vaste, et il existe des différences considérables d'un pays à l'autre.

C'est ainsi que le Tchad, la Mauritanie, le Niger, de même que le Cap-Vert, ont à nouveau souffert de pluies insuffisantes ou mal distribuées. Ils devront donc une fois encore faire face à d'importants déficits vivriers.

Pour pallier cette situation, j'ai approuvé des aides alimentaires d'urgence pour un certain nombre de pays.

En tout état de cause, il est clair que la situation alimentaire du Sahel reste extrêmement préoccupante à long terme. Actuellement, la consommation de céréales des pays membres du CILSS est de l'ordre de 5,4 millions de tonnes par an. Les études que nous avons effectuées montrent toutefois que la croissance démographique, ainsi qu'une amélioration, modeste mais indispensable, de la consommation par habitant, devraient conduire à des besoins de l'ordre de 7 millions de tonnes en 1986 et de 9 millions en 1995.

De même, les importations céréalières nettes des 6 pays, qui ont longtemps été de l'ordre de 600 000 à 900 000 tonnes par an et qui ont atteint un maximum de 1 200 000 tonnes lors de la crise de 1974, risqueraient d'atteindre le niveau insupportable de 2 à 3 millions de tonnes au cours de la dernière décennie de ce siècle.

Je ne voudrais pas ici revenir sur le détail des mesures que j'ai préconisées il y a deux ans, à Ouagadougou, pour faire face à cette situation ; je voudrais néanmoins en résumer les grandes lignes.

De toutes évidence, le premier objectif doit être une augmentation générale de la production agricole et, en particulier, de la production céréalière. À cet égard, je voudrais dire franchement ce que je pense d'un faux problème qui a parfois pesé sur certains débats consacrés aux zones arides de l'Afrique. Je me réfère à l'opposition que certains ont tenté d'établir entre cultures sèches et cultures irriguées.

Certes, il est normal d'accorder une grande attention à l'intensification des cultures sèches. Ce sont elles qui produisent actuellement la plus grande partie des denrées alimentaires du Sahel ; leur intensification apparaît relativement simple, dans la mesure où elle ne requiert pas de transformations radicales du mode de vie des populations ; et, surtout, cette forme de mise en valeur ne demande pas une injection massive de capitaux.

Tout cela est vrai, et nous considérons donc que les efforts actuellement consacrés à l'amélioration des cultures sèches sont pleinement justifiés. Notre Organisation participe d'ailleurs à de nombreux projets de ce type, qui concernent l'introduction de semences améliorées, la fertilisation, la culture attelée et mécanisée, et la protection des cultures.

Mais force nous est de reconnaître aussi que le climat du Sahel, dont l'aridité a toujours été la caractéristique principale, impose certaines limites qu'il ne sera pas facile de dépasser. Je ne ferai pas à rappeler que la reconstitution de la fertilité des sols soumis aux effets dévastateurs d'une longue saison sèche pose un problème qui n'est toujours pas entièrement résolu, en particulier dans un environnement économique qui rend prohibitif l'usage intensif des engrangements chimiques.

Du fait de la géographie, certaines des zones les plus arides du Sahel possèdent en même temps de très importantes ressources en eau, sous la forme de grands fleuves, de lacs et de nappes souterraines ; dès lors, il semble évident que l'irrigation devrait jouer un rôle fondamental dans le développement agricole de votre région. Il existe d'autres

parties du monde qui sont tout aussi arides et plus doucement peuplées et qui ont atteint des niveaux plus élevés de productivité agricole, grâce au développement massif de l'irrigation. Pourquoi n'en a-t-il pas encore été de même au Sahel ?

En dehors de facteurs historiques, sur lesquels je ne reviendrai pas ici, il semble que le principal obstacle rencontré soit le coût prohibitif des ouvrages d'irrigation dans beaucoup de vos pays.

Parce que les chiffres dont nous disposons, le prix de revient unitaire de certains aménagements hydrauliques peut être de 5 à 10 fois plus élevé au Sahel que dans des zones climatiques comparables de l'Asie. Je crains que cet état de choses ne persiste tant que vos pays ne pourront pas faire appel, comme leurs homologues asiatiques, à des bureaux d'études, à des entrepreneurs et à des fournisseurs nationaux pour le dessin et la construction des grands ouvrages hydrauliques dont ils ne sauront se passer.

Je ne refuse pas à croire qu'il soit inéluctable de payer 25 000 dollars au Sahel ce qui en vaut 10 000 ailleurs. Je crois plutôt qu'il existe là une importante faiblesse structurelle, que notre Organisation serait heureuse de vous aider à corriger, dans la mesure de ses moyens.

Le fait est que le problème alimentaire du Sahel est si grave qu'il n'est pas possible de le résoudre en faisant appel seulement aux cultures sèches, ou seulement à l'irrigation. Il est indispensable de développer ces deux formes de mise en valeur en même temps et à grande échelle.

C'est donc avec le plus grand plaisir que je salue les progrès récemment accomplis en ce qui concerne l'aménagement des bassins des fleuves Sénégal et Niger. Il ne s'agit encore que d'un premier pas, et je souhaite que ces grandes entreprises soient poursuivies avec un plein succès et étendues à d'autres bassins hydrologiques, tels que ceux du lac Tchad et du fleuve Gambie.

Un second problème fondamental pour vos Etats est celui de la désertification.

Je ne crois pas que nous disposions encore de statistiques portant sur un nombre suffisant d'années pour pouvoir affirmer que l'avance du désert soit due à un changement climatique de longue durée. Ce qui est certain, par contre, c'est que nous avons assisté, au cours des 25 dernières années, à un phénomène unique dans l'histoire de l'humanité : je me réfère au fait que la population de vastes parties du monde, dont le Sahel, a doublé en 25 ans et continue à croître au même rythme.

Je ne veux pas dire par là qu'une croissance démographique aussi rapide soit nécessairement un mal pour l'Afrique tropicale. C'est peut-être le cas dans d'autres parties du globe, qui semblent avoir atteint un point de saturation, mais certainement pas au Sahel, qui reste une zone sous-peuplée, où la masse critique nécessaire à un développement économique accéléré n'a peut-être pas encore été atteinte.

Ce que je tiens à souligner, c'est que les méthodes traditionnelles de mise en valeur, largement basées sur l'élevage nomade et la culture itinérante, ne sont plus compatibles avec la nouvelle situation démographique.

Dans de telles conditions, il serait trompeur de considérer la désertification comme l'une des causes principales des difficultés alimentaires actuelles. Plus qu'une cause, c'est plutôt une conséquence de la pression accrue des hommes et de leur bétail sur la terre, même si cette conséquence a pour effet d'aggraver encore la situation.

Il s'ensuit que toute tentative d'arrêter l'avance du désert par le seul jeu de mesures de conservation des sols et de reboisement, considérées isolément, est condamnée à l'échec. Pour essentielles qu'elles soient, de telles actions ne pourraient réussir si l'on n'allège pas en même temps la pression qui s'exerce sur les terres marginales, ce qui suppose une intensification généralisée de l'agriculture, en particulier par le développement de l'irrigation.

Mais il ne suffit pas de produire, encore faut-il avoir un système efficace de collecte, de conservation et de distribution. Il faut aussi pouvoir faire face au choc dramatique qui se produit lors de sécheresses exceptionnelles, dont il ne sera jamais entièrement possible

d'annuler les effets. En d'autres termes, il faut disposer d'un système de sécurité alimentaire efficace, tant au niveau national que pour l'ensemble du Sahel.

Il y a deux ans, je vous avais annoncé que notre Organisation, sur la demande du CILSS, avait entrepris la préparation d'une "Etude de factibilité sur la constitution de stock de sécurité de céréales dans le Sahel". Je suis heureux de vous confirmer que ce document, qui formule des propositions concrètes pour la mise en place d'un stock de réserve de 460 000 tonnes, au prix d'un investissement de 212 millions de dollars, est maintenant disponible.

Agissant à la demande du CILSS et en étroite collaboration avec lui, nous organiserons à Rome, les 29 et 30 mars prochains, une réunion de divers gouvernements et institutions qui pourraient s'intéresser au financement de cette grande entreprise. Il va sans dire que je n'épargnerai aucun effort pour que cette réunion soit un succès, encore que ce ne soit pas de notre Organisation que dépendront les décisions finales de financement.

J'ai déjà mentionné les raisons pour lesquelles il est indispensable d'établir un lien étroit entre intensification de la production et conservation des sols. Les rapports entre production vivrière et sécurité alimentaire sont tout aussi évidents, et il va de même de tous les aspects du développement agricole et, plus généralement, du progrès économique et social de vos pays.

C'est pour aider les Etats africains et, plus particulièrement, les pays du Sahel à faire face à cet impératif de cohérence que la FAO a publié, en 1976, son "Etude prospective pour le développement à long terme des pays du Sahel, 1975-1990" et, en 1978, son "Plan alimentaire régional pour l'Afrique". Nous sommes heureux que la première étude ait été utilisée par le CILSS pour préparer son "Programme de première génération", et que la seconde ainsi que certains travaux complémentaires de notre Organisation aient servi de base à l'OUA pour préparer la partie agricole de son "Plan d'Action de Lagos".

De façon plus générale, je tiens à vous assurer que je veillerai à ce que la F.O continue à concentrer sur l'Afrique, et, en particulier, sur le Sahel, la plus large part possible de ses moyens.

Bien que le budget approuvé par notre dernière Conférence ne me permette d'ouvrir de représentation de notre Organisation que dans un peu plus de la moitié des pays en développement, j'ai déjà tenu à accréditer un représentant auprès de chacun des pays sahéliens.

Alors que la population de l'Afrique au sud du Sahara ne représente que 10 pour cent de la population totale des pays en développement, le pourcentage de nos activités qui lui est consacré varie de 35 à 40 pour cent dans chacun de nos programmes.

Cette priorité absolue, que je ne cesse de renforcer depuis 1976, a reçu l'appui de notre Conférence en novembre dernier; vous pouvez donc compter sur notre coopération entière dans votre lutte acharnée pour le mieux-être de vos populations rurales.

Mais que faire ?

Dans le cadre des grandes lignes stratégiques qui ont déjà été définies, il importe d'identifier et de formuler des projets concrets de développement et, plus encore, de les mettre en œuvre.

Pour ce faire, il faut avant tout une volonté politique de la part des Etats sahéliens, et je ne saurais dire combien je suis rassuré par les déclarations que je viens d'entendre à cet égard, de la part des plus hauts responsables de ces Etats.

Certes, de profondes réformes internes restent nécessaires pour permettre aux pays du Sahel de promouvoir leur développement de la façon le plus rapide possible et d'utiliser au mieux les fonds qu'ils pourraient mobiliser.

J'ai déjà mentionné un problème structurel de ce type en ce qui concerne le développement de l'irrigation ; je pourrai en citer bien d'autres. Néanmoins, le fait est que le développement de la production agricole et de la sécurité alimentaire au Sahel reste conditionné par l'apport d'une aide technique et financière massive de la communauté internationale, d'une façon prévisible et à des conditions supportables.

À mon grand regret, je dois vous faire part de mon inquiétude à cet égard, devant la dégradation qualitative et quantitative de l'aide au développement, qui est la triste marque du début des années quatre-vingt.

Sur le plan quantitatif, il ne m'appartient pas de faire de commentaires spécifiques en ce qui concerne l'évolution des ressources de telle ou telle institution internationale ou bilatérale d'assistance technique ou de financement. Je suis persuadé que les Représentants de ces organisations, dont beaucoup sont présents ici, ne manqueront pas de vous informer en toute objectivité des graves problèmes auxquels ils se trouvent confrontés.

Je me limiterai à dire que, si les tendances actuelles n'étaient pas rapidement corrigées, nous devrions nous attendre à une diminution effective de l'ordre de 30 pour cent des principaux programmes d'assistance technique et d'investissement auxquels nous sommes associés.

Sur le plan qualitatif, je ne saurais non plus vous dissimuler mon inquiétude lorsqu'il me semble percevoir, de tous côtés, un reflux du multilatéralisme au profit d'un bilatéralisme sans cesse plus étroit.

Les Etats que vous représentez ici ont jugé indispensable de se regrouper pour affronter ensemble leurs problèmes de développement ; ce fait même montre bien que ce n'est pas à vous, Excellences, qu'il faut prêcher les avantages d'une approche internationale des problèmes. Comment, d'ailleurs, pourriez-vous obtenir un accès plus rémunérateur aux marchés d'exportation et vous assurer de la disponibilité de facteurs de production à des prix plus tolérables, sans avoir recours à des négociations internationales aussi larges que possible ?

En dépit des tendances involutives que la crise internationale semble avoir provoquées, je persiste d'ailleurs à penser qu'il ne s'agit que d'une réaction émotionnelle passagère.

En dehors de toute notion de devoir moral et de solidarité, la coopération internationale est, avant tout, dans l'intérêt commun de tous les Etats. Aider les pays en développement, c'est la meilleure façon de s'aider soi-même, et il n'y a pas d'Etat qui puisse se sauver seul, quelque puissant qu'il soit !

Bien entendu, ce que je viens de dire est encore plus vrai en ce qui concerne le développement de la production agricole, seul moyen de satisfaire le besoin le plus élémentaire de l'homme, celui de manger à sa faim.

Malgré les sacrifices que la situation économique requiert, je ne doute donc pas que tous ceux qui ont une influence sur l'allocution des maigres ressources disponibles soient prêts à réservé un traitement particulier à la production agricole et vivrière.

Comment d'ailleurs, pourrait-il en aller autrement, alors que les plus importantes conférences mondiales de ces dernières années n'ont cessé de proclamer cette priorité absolue ? Qu'il s'agisse de la Conférence d'Ottawa ou du Sommet de Cancun, de la Conférence de Paris sur les pays les moins avancés ou du récent Sommet franco-africain, toutes ces assises, sans aucune exception, ont placé le problème alimentaire au premier plan.

Je ne refuse à croire que les mêmes Etats, que les mêmes Organisations puissent, lorsque l'heure de la vérité est venue, prendre des décisions de financement qui ne seraient pas cohérentes avec ce choix fondamental.

Pour ce qui est des Gouvernements des pays schéliens, je sais ne pas avoir besoin de plaider la cause du développement agricole, qui est la première préoccupation de chacun des Chefs d'Etat présents ici.

Je voudrais, toutefois, appeler respectueusement leur attention sur le risque qu'il y aurait, dans la situation présente, à disposer par trop des ressources qui, en tout état de cause, resteront insuffisantes dans leur ensemble.

À ce moment de pénurie, la tentation est certainement grande de chercher à sauver tous les programmes à la fois, en allouant à chacun une parcelle des trop maigres ressources disponibles; mais ce n'est là qu'une illusion, et agir ainsi serait le meilleur moyen d'échouer sur toute la ligne ! Si douloureuses que soient les décisions à prendre, il est clair que nous en sommes arrivés à un point où il convient de donner tout son sens à l'expression "priorité".

Trop de priorités signifie absence de véritable priorité. Si vous êtes persuadés que l'alimentation de vos populations est une question qui prime sur toutes les autres - et je sais que vous l'êtes -, je suis certain que vous arriverez à la conclusion qu'il est plus que jamais indispensable de consacrer une très large part des ressources disponibles à la solution de ce problème de survie.

Pour ma part, je puis vous assurer que la F.G. continuera à œuvrer de toutes ses forces pour qu'il en soit ainsi dans le domaine international.

1.4. - Déclaration de Monsieur Bradford HORSE

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Messieurs les Ministres,  
Mesdames, Messieurs,

C'est un très grand honneur et une grande satisfaction de participer une nouvelle fois aux travaux de votre auguste assemblée. Je vous remercie profondément de l'opportunité que vous avez bien voulu m'accorder à nouveau de vous faire rapport sur les activités entreprises, au cours de la période 1980-1981, par le Bureau des Nations Unies pour la Région Soudano-Sahélienne (UNIS) en vue d'aider vos Gouvernements et le Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse (CPESS) dans leurs efforts pour lutter contre les effets de la sécheresse et pour combattre la désertification au Sahel.

Permettez-moi tout d'abord de rendre hommage à Monsieur Aristides Maria Pereira, Président de la République du Cap-Vert, à son Gouvernement et à son peuple pour l'accueil chaleureux qu'ils ont bien voulu nous accorder ainsi que pour l'organisation remarquable des travaux de cette assemblée qui, je n'en doute pas, seront comme par le passé couronnés de succès.

Au cours des dix dernières années, j'ai personnellement eu le privilège de participer à toutes les conférences des Chefs d'Etat des pays membres du CPESS. À chacune de ces occasions, vos délibérations et les résolutions qui en ont découlé n'ont pas seulement démontré une détermination politique constante de s'unir pour combattre les effets de la sécheresse mais aussi de fourrir à la communauté internationale et au système des Nations Unies une base solide pour un ensemble d'actions de support efficaces et positives.

Dans ce contexte, vous vous souviendrez, Monsieur le Président, qu'en 1973, suite aux actions précitées et aux résolutions correspondantes de l'ECOSOC et de l'Assemblée Générale, l'UNIS a été établi par le Secrétaire Général pour supporter les efforts actifs et déterminants

de vos Gouvernements relatifs à la mise en œuvre d'un programme de redressement et réhabilitation de vos économies si sévèrement affectées par la catastrophique sécheresse des années 1960-1970. La supervision des activités de l'UNISD fut d'abord confiée en ma qualité de sous-secrétaire général des Nations Unies, puis ensuite, quand l'UNISD fut intégré au Programme des Nations Unies pour le Développement, en ma qualité d'administrateur de ce programme. Ainsi depuis la création de l'UNISD, ses activités ont été conduites sous ma responsabilité directe et personnelle. Pour commencer, permettez-moi de vous assurer que la coopération, tant sur le plan technique que financier, qui a été fournie par l'UNISD à la suite de vos efforts importants de redressement, réhabilitation et développement, continuera d'être dirigée vers la satisfaction des besoins prioritaires de vos Gouvernements et que je continuerai personnellement à accorder une attention directe et particulière aux activités et aux programmes concernant nos efforts conjoints en ce domaine.

Permettez-moi maintenant, Monsieur le Président, de résumer les résultats des efforts déployés par l'UNISD au cours de la période récente, en vue d'aider vos Gouvernements dans la mise en œuvre de vos programmes visant à lutter contre les effets de la sécheresse et à combattre la désertification. Je suis heureux d'être en mesure de vous informer qu'au cours des années 1970-1981, c'est-à-dire depuis ma dernière intervention auprès de votre auguste assemblée, l'UNISD a assuré la mobilisation de 54.9 millions de dollars pour le financement de différents projets prioritaires soumis par vos Gouvernements ; ce montant n'incluant pas les contributions que vos Gouvernements ont accordées à ces différents projets sur leurs ressources propres afin d'assurer que ceux-ci deviennent effectifs et viables. Ce montant inclut toutefois les ressources mobilisées par l'intermédiaire du Fonds Spécial des Nations Unies pour les activités Soudano-Sahéliennes, soit dans ce cas 20.7 millions de dollars auxquels s'ajoute un montant additionnel de 34.3 millions de dollars mobilisé par le canal d'autres aides bilatérales et multilatérales pour compléter selon des arrangements spécifiques le financement de ces projets précités.

En examinant la répartition des différentes activités entreprises par l'UNISD selon l'un ou l'autre des 2 mandats qui lui ont été confiés, la situation ci-après a été établie :

Le nombre des projets du programme de relèvement à moyen et à long terme de vos Gouvernements pour lesquels l'aide de l'UNESCO a été sollicitée a augmenté depuis 1975 de 32 projets, comportant un budget initial de 151 millions de dollars, à 110 projets actuels (91 projets nationaux et 20 projets régionaux) s'élevant à un montant de l'ordre de 705.6 millions de dollars. À ce jour, environ 448.6 millions de dollars de ce montant sont devenus disponibles, provenant de diverses sources, aussi bien bilatérales que multilatérales, comprenant environ 30.6 millions attribués par le Fonds d'Effectuation Spécial des Nations Unies pour les activités Soudano-Sahéliennes. De ces 30.6 millions de dollars, 19.4 millions ont été mobilisés par l'UNESCO en 1980 et 1981, ainsi qu'un montant additionnel de 17.3 millions de dollars qui a été directement affecté aux projets sans passer par l'intermédiaire du Fonds Spécial des Nations Unies. Le montant total des ressources mobilisées par l'UNESCO pendant la dernière biennale, pour les activités de lutte contre les effets de la sécheresse s'est donc élevé à 28.7 millions de dollars.

En ce qui concerne le rôle additionnel de l'UNESCO pour assister, au nom de l'UNEP, vos Gouvernements dans leur lutte contre la désertification et dans la mise en œuvre du Plan d'Action des Nations Unies pour combattre la désertification, ces activités sont entreprisées par l'UNESCO dans le cadre de son second mandat et sont mises en œuvre selon une entreprise conjointe UNEP/UNESCO conformément aux recommandations de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Conformément à l'engagement que j'ai précédemment pris, le mandat de l'UNESCO pour aider les Gouvernements des pays de la région Soudano-Sahélienne à entreprendre les activités de lutte contre la désertification est, a été et continuera d'être exécuté sans préjudice aux responsabilités confiées à l'UNESCO en vue d'assister à la mise en œuvre des programmes de redressement et de réhabilitation à moyen et à long terme de vos Gouvernements. De plus, les efforts de l'UNESCO pour aider à lutter contre la désertification ont abouti à une augmentation de l'aide extérieure pour vos Gouvernements. Vous-même, Monsieur le Président, dans votre discours de clôture à la Conférence de Ouagadougou en janvier 1981, avez mis l'accent sur la haute priorité que vos Gouvernements accordent à la tâche de contrôler la désertification, au déséquilibre écologique qui menace sérieusement

le développement à long terme des Etats Sahéliens et avez appelé la communauté internationale, et particulièrement l'UNSO, à intensifier ses efforts pour l'aide à ce programme. Votre appel éloquent a donné une impulsion supplémentaire aux efforts de l'UNSO dans la voie tracée par le Programme conjoint CILSS/UNSO pour combattre le désertification qui a été adopté lors de la dernière session de votre Conférence au Sommet de Ouagadougou.

Cette stratégie, développée à l'occasion des missions de planification effectuées dans chacun des pays membres du CILSS, comprend 117 projets (104 projets nationaux et 13 projets régionaux), dont la plupart traitent des différents secteurs du reboisement, de la conservation des sols, du pastoralisme, de la production agricole, des pêches, de la mise en valeur des ressources en eaux souterraines et de surface, de la fixation des dunes, des ressources d'énergie renouvelables, de l'établissement de réserves naturelles et de support institutionnel aux services nationaux. Les composantes formation et recherche tiennent également une place importante dans plusieurs de ces projets.

Le coût total de ces 117 projets est estimé actuellement à 270.8 millions de dollars. A ce jour, environ 80.5 millions de dollars de ce montant sont disponibles sur une base soit bilatérale soit multilatérale, ce montant comprenant 9.3 millions de dollars attribués par le Fonds d'Affectation Spécial des Nations Unies pour les Activités Soudano-Sahéliennes et 16.9 millions de dollars qui ont été affectés directement aux différents projets sans l'intermédiaire du Fonds Spécial sur la base d'accords spécifiques. Ainsi, le montant total des ressources mobilisées par l'UNSO en 1960-1961 en faveur des pays membres du CILSS pour les programmes anti-désertification s'est élevé à 26.2 millions de dollars.

Monseigneur le Président, j'ai le sentiment que les résultats que je viens de vous exposer restent modestes bien qu'ils aient atteint pendant une période de récession, à une époque où beaucoup de pays et organismes donateurs ont éprouvées des difficultés à maintenir, voire augmenter leurs contributions aux pays en voie de développement. Des informations détaillées sur les activités des projets reçoivent le concours de l'UNSO sont contenues dans le "Rapport sur la mise en œuvre des projets prioritaires des Etats membres du Comité Permanent Inter-États de la Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)

financés par l'UNSO" qui vous a déjà été adressé ainsi qu'au Secrétaire Exécutif du CILSS. Je ne gaspillerai donc pas votre précieux temps en citant des exemples, excepté pour attirer votre attention sur le déroulement d'une des activités-clé de l'UNSO, à savoir son assistance au programe de construction et d'amélioration et d'entretien des routes secondaires prioritaires dans toute la région du Sahel. Ce jour, plus de 1.000 km de routes ont été construits avec l'aide de l'UNSO et près de 300 km ont été terminés au cours de l'année passée. Ceci est un résultat dont nous pouvons tous nous réjouir puisqu'il a été accompli grâce aux efforts des services techniques et des brigades nationales de vos pays respectifs. Dans cet esprit et compte tenu des données spécifiques particulières de l'archipel du Cap-Vert, il a été convenu avec son Gouvernement, que ce programme devrait également comporter un système de développement de transport inter-océanique. Ce programme facilitera grandement les efforts de relèvement et le développement entrepris par le Gouvernement du Cap-Vert dans les différentes îles avec l'aide de la communauté internationale et le système des Nations Unies.

Monsieur le Président, dans toutes les activités relatives à la lutte contre les effets de la sécheresse et au contrôle de la désertification, l'UNSO a maintenu des relations de travail productives et efficace avec vos Gouvernements et le CILSS, ainsi qu'avec les agences concernées du système des Nations Unies et les donateurs de la communauté internationale.

Comme vous le savez, l'UNSO a toujours travaillé en étroite collaboration avec vos Gouvernements et ceci dans toutes les phases du développement des projets. Aucune action relative à la planification du projet ou à sa mise en oeuvre n'a été prise sans consultation et agrément du Gouvernement concerné. Cette approche renforce la conception que nous avons de partenaires à part entière dans le contexte de la problématique du développement et assure ainsi une collaboration efficace sur tous les problèmes d'intérêt commun.

Monsieur le Président, les relations entre l'UNSO et le CILSS restent d'une importance fondamentale pour la participation du système des Nations Unies aux efforts de développement entrepris au Sahel. Nous admettrons cependant que quelques problèmes apparaissent de temps en temps, comme il se doit dans tout effort de collaboration étroite. Bien que ne

souhaitant pas minimiser ces quelques difficultés qui ont pu apparaître, je crois fermement qu'elles concernent principalement la forme et non le fond. Bien entendu, nous nous efforcerons constamment d'améliorer le climat des relations entre nos deux institutions afin de créer les conditions les plus favorables pour une action mutuelle efficace. Au niveau politique, l'UIMC continue de rapporter à chacune des sessions du Conseil des Ministres du CISSS, et j'ai personnellement et régulièrement fait rapport sur les activités de l'UIMC à la Conférence des Chefs d'Etats. De plus, une coordination étroite a été établie sur une base quasi-journalière entre le Secrétariat Exécutif du CISSS et le Bureau Régional de l'UIMC à Ouagadougou. Le personnel du CISSS a également participé à la formulation des projets recevant le support de l'UIMC et présentement, une série de réunions ont été organisées pour coordonner les programmes de travail de nos deux organisations pour les deux prochaines années.

D'autre part, l'UIMC continue à participer activement aux activités régionales entreprisées sous les auspices du CISSS, en apportant un concours accru au programme Agrhyet, au programme et projets de l'Institut du Sahel, ainsi qu'au projet régional dit "Foyers améliorés". Le support de l'UIMC à ces différentes institutions et programmes régionaux continuera, dans la mesure des moyens disponibles, à être renforcé jusqu'à ce que les objectifs que vous leur avez fixés soient atteints.

De même l'UIMC, en tant que membre actif du Club du Sahel, supporte les activités de cette association en aidant vos Gouvernements et le CISSS à définir et affiner leur stratégies de développement socio-économique et en sensibilisant et renforçant l'intérêt de la Communauté internationale des donateurs pour la satisfaction des besoins à long terme des populations de vos pays respectifs. Dans ce contexte, Monsieur Charles-Henri la Hunière qui en tant que Directeur a rejoint l'UIMC il y a un an, a récemment pris de nouvelles initiatives pour renforcer les relations de coopération entre le Club du Sahel et l'UIMC, comme il l'avait d'ailleurs fait avec le Secrétariat Exécutif du CISSS.

En tout état de cause, l'UNESCO, sous sa responsabilité, ne négligera pas l'importance des relations étroites et efficaces avec à la fois les différentes instances du CILSS et le Club du Sahel et s'efforcera, toujours dans ce contexte, de renforcer ses relations afin de leur conférer le maximum d'efficacité pour la cause à laquelle nous sommes tous dédiés.

L'UNESCO continue à attacher la plus grande importance à ses relations avec la communauté internationale des donateurs, dont la réponse aux efforts de mobilisation de ressources entrepris par l'UNESCO a été décisive pour le développement des activités de l'UNESCO. Dans ce contexte, malgré les difficultés économiques que connaît le monde actuel, je suis heureux de vous informer que quatre pays donateurs (Danemark, Finlande, Suède et Yougoslavie) ont indiqué leur volonté d'entreprendre ou d'accroître leur coopération par l'intermédiaire de l'UNESCO pour la mise en œuvre des projets prioritaires des pays membres du CILSS.

Monsieur le Président, bien que cet exposé présente les résultats des activités du Bureau des Nations Unies pour la Région Soudano-sahélienne, je souhaite néanmoins mentionner l'effort spécial fourni par le Fonds d'équipement des Nations Unies (FNU) pour assurer le financement des projets prioritaires de lutte contre les effets de la sécheresse et la désertification dans la région sahélienne. Le FNU collabore étroitement avec l'UNESCO, en particulier dans la mise en œuvre du programme de construction et d'entretien des routes secondaires prioritaires mentionné ci-dessus ; sa contribution à ce programme s'étant élevée à environ 10 millions de dollars, au cours des deux dernières années.

La coopération entre les Etats membres du CILSS, l'UNESCO et les agences du système des Nations Unies concernées est primordiale et va en s'accroissant. Des mesures nouvelles pour le renforcement de cette coopération ont été prises, ce sont en effet par l'UNESCO au nom des pays membres du CILSS, ainsi qu'il a été requis par les résolutions E/1980/51 et C/1981/55 du Conseil Economique et Social des Nations Unies (CESOC). Dans ce contexte, une attention particulière a été accordée afin d'assurer que les activités entreprises par l'UNESCO sont en pleine harmonie avec celles correspondantes qui seront entreprises par les pays

du CILSS avec les ressources mises à leur disposition par le programme des Nations Unies pour le Développement dans le cadre de son troisième cycle de programmation.

Je suis également persuadé que l'important appui accordé à l'UNDP par les Représentants résidents du PNUD, accrédités auprès de vos Gouvernements, continuera à faciliter le développement de programmes efficaces et dynamiques tout en renforçant leur impact.

Monsieur le Président, la sécheresse et la désertification posent des problèmes de plus en plus sérieux aux Etats sahariens et la résolution de ces problèmes en vue d'améliorer les conditions de vie des populations de vos pays requiert détermination, créativité et des moyens énormes. Je voudrais vous assurer que je ferai, comme par le passé, de mon mieux et que je ne ménagerai pas mes efforts, pour faire en sorte que l'UNDP, sur une base d'urgence et en collaboration avec les agences spécialisées concernées du système des Nations Unies, continue et intensifie ses actions en faveur des pays membres du CILSS dont les efforts très louables sous votre haute direction, permettront de relever les défis auxquels vous êtes confrontés.

1.5. Messages adressés à la Conférence.

1.5.1. Message du Docteur Chedli AYARI

1. Dans la terminologie arabe, le mot SAHEL signifie côtes maritimes, là où l'expansion économique et commerciale a trouvé à travers tous les âges, ses lieux de prédilection.
2. Mais le SAHEL signifie en Afrique toute autre chose hélas ! Dans la géographie du Tiers Monde, le Sahel est cette enclave, ou cette périphérie où s'évissent les formes les plus dégradantes du sous-développement, sous-produit de l'avarice acharnée de la nature, d'une colonisation séculaire qui a réussi à acculturer des sociétés sans jamais les développer, d'un isolement multiforme : géographique, économique et humain, et enfin d'un ordre économique international qui n'a jamais su transcender l'économie de traite malgré ses aspects modernes, ni les limites d'une politique d'assistance, assistance à la survie plus qu'au développement.
3. Mais le SAHEL est une masse de 30 millions d'habitants qui seront 50 dans moins de 20 ans. Ce sont des sociétés qui ont donné au monde industrialisé d'aujourd'hui, la liberté, l'effort et le sang de leurs enfants, comme leurs matières, leurs ressources naturelles, comme elles ont donné leurs richesses culturelles, leur espace -leur plus bel espace- à des immigrants venus de l'autre monde pour des motifs que les Africains n'ont pas toujours sus, mais que les métropoles industrielles, elles, connaissent bien !
4. A ce niveau seulement, le développement du SAHEL comme du reste de l'Afrique devient pour les pays industrialisés, et singulièrement pour ceux d'entre eux qui ont eu avec l'Afrique ce que l'on appelle "des liens privilégiés" une AFFAIRE DE JUSTICE.

5. Le SAHEL est démographiquement, humainement et socialement une société en mutation profonde, même si cette mutation apparaît plus lente qu'ailleurs. Nous dirions plus que cela. Il faudrait à la fois accélérer et encadrer une telle mutation si nous voulons éviter que l'espace humain, économique et écologique sahélien ne se détériore ou ne se désintègre, ou ne se périphérise davantage, ou ne se sous-prolétarise au delà des limites insupportables qu'il a déjà atteintes.
6. Dans une certaine imagerie de la coopération internationale, l'Afrique Sahélienne d'aujourd'hui et de demain est perçue comme une société bucolique, appelée à mobiliser ses maigres ressources nationales, et ses non moins maigres ressources extérieures, exclusivement ou quasi-exclusivement, à assurer le seul objectif que l'ordre culturel -je dis bien culturel dans le sens Senghorien- international lui assigne . la survie minimale, appelée autrement l'autosuffisance alimentaire, que lui fournira une économie exclusivement agro-pastorale d'où seront bannis les "démons" de l'industrialisation, de l'urbanisation et de la diversification, apanage des autres sociétés, celles des pays développés, ou à la rigueur celles des pays du Tiers Monde dits plus avancés !
7. La centralité et l'importance cruciale de l'objectif de l'autosuffisance alimentaire ne sont pas en jeu. Pour qui connaît les affres de la malnutrition endémique et chronique, et ses séquelles sociales, sanitaires et psychologiques, qui sont le sort des populations sahéliennes plus que de toute autre population, l'autosuffisance alimentaire -objectif de la stratégie d'Ottawa et de la Stratégie de Koweit- doit demeurer un sujet de préoccupation et un vecteur dominants non seulement des politiques sahéliennes nationales de développement mais également de la coopération internationale en entier.

5. Le SAHEL est démographiquement, humainement et socialement une société en mutation profonde, même si cette mutation apparaît plus lente qu'ailleurs. Nous dirions plus que cela. Il faudrait à la fois accélérer et encadrer une telle mutation si nous voulons éviter que l'espace humain, économique et écologique sahélien ne se détériore ou ne se désintègre; ou ne se périphérise davantage, ou ne se sous-prolétarise au delà des limites insupportables qu'il a déjà atteintes.
6. Dans une certaine imagerie de la coopération internationale, l'Afrique Sahélienne d'aujourd'hui et de demain est perçue comme une société bucolique, appelée à mobiliser ses maigres ressources nationales, et ses non moins maigres ressources extérieures, exclusivement ou quasi-exclusivement, à assurer le seul objectif que l'ordre culturel -je dis bien culturel dans le sens Senghorien- international lui assigne . la survie minimale, appelée autrement l'autosuffisance alimentaire, que lui fournira une économie exclusivement agro-pastorale d'où seront bannis les "démons" de l'industrialisation, de l'urbanisation et de la diversification, apanage des autres sociétés, celles des pays développés, ou à la rigueur celles des pays du Tiers Monde dits plus avancés !
7. La centralité et l'importance cruciale de l'objectif de l'autosuffisance alimentaire ne sont pas en jeu. Pour qui connaît les affres de la malnutrition endémique et chronique, et ses séquelles sociales, sanitaires et psychologiques, qui sont le sort des populations sahéliennes plus que de toute autre population, l'autosuffisance alimentaire -objectif de la stratégie d'Ottawa et de la Stratégie de Koweit- doit demeurer un sujet de préoccupation et un vecteur dominants non seulement des politiques sahéliennes nationales de développement mais également de la coopération internationale en entier.

8. Mais l'objectif central de l'auto-suffisance alimentaire n'est ni univoque, ni simple. Quand on connaît les limites écologiques et agronomiques du Sahel ; la croissance et la diversification des besoins alimentaires des peuples sahéliens en augmentation constante et poussés par ailleurs par un mouvement d'urbanisation ou de semi-urbanisation irréversible, les besoins d'infrastructures de base et secondaire indispensables à la réalisation de cet objectif ; la nécessité de sous-tendre le secteur agro-alimentaire, appelé à une croissance rapide, par des activités para-agricoles, semi-industrielles, voire industrielles et de services, en amont et en aval ; les besoins en ressources humaines et cadres qualifiés, en matière de production, de gestion et de commercialisation ; la nécessité de se doter d'un réseau institutionnel capable et opérationnel, et de centres de recherche adaptés aux besoins du pays.
9. C'est dire que la stratégie de l'autosuffisance alimentaire ne peut être que multidimensionnelle, une action à plusieurs volets menée dans le cadre d'une politique à long terme.
10. Le SAHEL de l'an 2000 ? C'est 50 millions d'habitants contre 30 en 1980, avons-nous dit plus haut. C'est 25 millions d'urbains ou de semi-urbains, soit 50 % de la population totale contre 5 millions en 1980. Une population qui continuera de croître au-delà de l'an 2000 et qui ne se stabilisera qu'en l'an 2010. Sans parler de la structure pyramidale de la démographie sahélienne où l'élément très jeune continuera de dominer numériquement et socialement.
11. Cela veut dire -au vu des résultats de nos propres études- que la production de céréales traditionnelles en cultures sèches devrait doubler en 20 ans, soit de 4,5 millions de tonnes à près de 9 millions ; que la production de céréales modernes en cultures irriguées doit passer de 600.000 T au cours des 20 prochaines années,

soit un accroissement de 1.850.000 T ou près de 400 % ; que la production de viande carcasse devrait passer de 500.000 Tonnes à 1.100.000 tonnes, soit plus 600.000 tonnes ou un doublement de la production ; enfin que la production de sucre devrait passer de 130.000 T à 550.000 tonnes soit plus 420.000 tonnes ou plus 17 %.

12. En tenant compte de ces normes de production, basées sur l'objectif même de l'auto-suffisance alimentaire, il faudrait toujours d'après notre propre étude et sur la base des rendements actuels, emblaver 350.000 ha nouveaux pour répondre à l'accroissement des cultures sèches, 15.000 ha supplémentaires pour les nouvelles cultures irriguées, mettre en valeur 47.000 ha nouveaux pour faire face à la production de sucre supplémentaire, enfin accroître le cheptel de 12 % pour répondre aux besoins additionnels de viandes.

13. Heureusement, les potentialités existent au SAHEL pour répondre, et au delà même, à cette croissance des besoins de consommations.

14. Mais notre thèse est que ni une agriculture traditionnelle aux rendements très bas, ni une agriculture totalement extensive ne pourront traduire ces potentialités en production.

15. Il y a donc nécessité pour une révolution culturelle partielle -je ne dirai pas agraire- à plusieurs dimensions dont nous décrivons les grandes lignes dans les documents distribués à cette conférence "l'Economie du SAHEL entre aujourd'hui et demain ; propositions d'actions." (Juin 81) et "aperçu des problèmes et des perspectives de développement des pays du Sahel de l'Ouest Africain". (Juillet 81).

16. La stratégie envisagé est multidimensionnelle. Elle comporte de nouveaux types d'action en intégrant, aux côtés de l'agriculture traditionnelle dans le secteur agricole sahélien, un volet d'exploitations modernes, plus dynamiques, à meilleur rendement, donc utilisant les intrants nécessaires, localisées de préférence dans les zones à haute densité d'infrastructure dans les périmètres d'aménagement hydro-agricole et à la périphérie des centres urbains tournées vers le marché, capables d'épargner et d'investir et doter de structures de gestion compétentes et dynamiques.
17. Ce secteur agricole moderne, représenterait en l'an 2000, seulement 10 % de toutes les exploitations du SAHEL, serait à même de produire plus de 7 tonnes/ha et commercialiserait plus des 3/4 de la production, approvisionnant ainsi près de 60 % du marché.
18. Un tel secteur moderne et produisant des effets d'entraînement sur l'ensemble du développement agro-alimentaire du SAHEL, ne se confond pas avec les grands complexes agro-industriels. Nous voulons éviter deux erreurs communément faites. A savoir que seule la toute petite exploitation agricole traditionnelle est productive et rentable, comme le souligne à l'envi l'étude récente de la Banque Mondiale sur l'Afrique+. Comme il faudra dépasser le modèle brésilien ou argentin ou américain en matière de développement agricole, où seuls la grande exploitation, les agro-combinats, les complexes agro-industriels, le "ranching" à grande échelles sont rentables et valables.

---

+ Développement accéléré en Afrique Sud-Sahélienne : un ordre du jour.

Rapport N° 3358 - Banque Mondiale Août 1981.

19. L'exploitation sahélienne moderne dont nous parlons est de taille modeste mais ouverte à de nouvelles techniques culturales et surtout bien gérée.
20. Mais pour que la terre sahélienne réponde à ce défi qui est largement à sa portée, comme nous l'avons dit plus haut, la stratégie agro-alimentaire sahélienne doit poursuivre 4 axes d'action importante :
- a) celui de la recherche agronomique et zootchnique
  - b) celui de la priorité à accorder dans les programmes  
d'équipement à tout ce qui pourrait accroître la résistance des populations à la sécheresse : grands barrages, colonisation agricole des régions Sud où la pluviométrie est plus abondante, voies de communication Nord-Sud; développement des stocks vivriers de sécurité ; développement du Secteur des pêches ; développement des activités minières, industrielles, tertiaires, et urbaines.
  - c) celui de l'aménagement du territoire rural qui devra être basé sur une répartition des populations mieux adaptée au potentiel des ressources naturelles. Ceci signifie que toute tendance au déplacement des populations vers le Sud des pays sahéliens, ou vers les zones irrigués, doit être encouragée.
  - d) Celui de l'environnement physique : Tout projet de développement qu'il concerne l'agriculture ou l'élevage, l'hydraulique les mines, l'industrie, les infrastructures, l'urbanismes, etc... doit comporter, au moins dans les zones les plus fragiles, une étude d'impact et un volet de défense ou de restauration de l'environnement et des ressources naturelles.

21. Ainsi, un objectif d'auto-suffisance alimentaire peut devenir l'élément central d'une stratégie de développement intégrée et dynamique, porteuse d'innovations et de mutations sociales importantes et engendrent une industrialisation induite qui réponde mieux aux réalités et aux spécificités sahéliennes.
22. Nous partageons dans une certaine mesure les appréhensions de la Banque Modiale laquelle, dans son étude sur l'Afrique précitée, a dénoncé les dangers de certaines formes d'industrialisation en Afrique, qui définissent par devenir des enclaves parasitaires, coûteuses et déséquilibrantes, tout en secrétant un environnement urbain ou semi-urbain sous-prolétarisé et déraciné.
23. Mais si l'objectif de l'auto-suffisance alimentaire doit rester le POLE CENTRAL de toute stratégie de développement au Sahel et l'essentiel de toute coopération internationale avec les pays de la région il faut, en revanche, concevoir cet objectif comme le moteur de la construction de la cité sahélienne de demain. Une cité qui aura réconcilié la campagne avec la ville, l'agriculture avec l'industrie, le modernisme avec les réalités sociales et culturelles nationales.
24. Dans la mise au point et la conduite de cette stratégie, le CILSS est appelé à jouer un rôle moteur. Non seulement en tant que mobilisateur de l'aide urgente nécessaire, mais en tant que centre d'élaboration des perspectives sahéliennes communes en matière de développement à long terme.
25. Pour ce faire, le CILSS doit disposer de la collaboration totale de ses pays membres, mais également de l'expertise et de l'encadrement que peut lui procurer la coopération internationale. Du côté arabe en tout cas, une telle coopération lui est acquise.

26. Mais si l'objectif est unique et partagé par tous, alors toutes les ~~ressources~~<sup>et</sup> toutes les formes de coopération internationale, tout en gardant les spécificités qui sont les leurs, doivent se fondre dans une même stratégie. Car le succès de l'entreprise risque d'être compromis par des stratégies et des approches conflictuelles qui se chevauchent, font double emploi et qui risquent de créer des problèmes d'utilisation et de gestion des ressources disponibles, comme cela est le cas à l'heure présente.
27. L'essentiel est de savoir et d'admettre que tous les PARTENAIRES au développement du Sahel donnent à cette "périphérie" africaine, particulièrement sous-développé, non seulement la priorité absolue dans leurs programmes d'aide urgente, mais également la priorité absolue dans leur programme de soutien au développement intégré et à long terme des pays sahéliens.
28. Le partenaire arabe, quant à lui, a déjà démontré par le passé, la solidarité qui le lie à l'Afrique en entier et au Sahel en particulier. De 1973 à Juin 1981, soit en l'espace de 8 ans et demi, les engagements arabes au profit des sept pays du Sahel (les pays du CILSS moins la Mauritanie) se sont élevés à 2,059 milliards de dollars, soit une moyenne annuelle de \$ 242 millions/ an++. Mais l'essentiel n'est pas là. Il faudrait mentionner qu'au cours de la seule période des 18 mois écoulés (1980- Juin 1981) l'aide arabe au Sahel a atteint \$ 982 millions, soit 47,6 % du total.
29. En plus, c'est au Sahel que l'aide arabe a été octroyée aux conditions les plus favorables, comme le révèle l'ensemble des études de la BADEA sur la coopération arabo-africaine.

30. En termes d'aide par tête d'habitant, l'aide arabe au Sahel se monte à 70 \$ contre 21 \$ par habitant pour l'ensemble de l'Afrique, ou de 9 \$ par an et par tête contre 2,2 \$ par an et par tête pour toute l'Afrique.<sup>+++</sup>
31. Pour sa part, la BADEA a engagé de 1975 à la mi-1981, \$ 107 millions au profit des 7 pays sahéliens, soit 25% du total de ses engagements au titre de l'aide au projet. Mais en incluant l'aide urgente ou aide FASAF, l'aide totale de la BADEA à l'Afrique sahélienne se monte à \$ 147,024 millions, soit 12% du total des engagements de notre institution, évalués à \$ 674 millions au cours de la période considérée.
32. Mais la contribution de la BADEA au développement du Sahel est multiforme. Elle s'exprime non seulement par le biais des financements directs dans les projets de développement sahéliens, mais également par l'association étroite de notre institution à la promotion de la stratégie, des projets et des programmes de développement des pays de la région.
33. En particulier, la BADEA a achevé une étude de fond sur les perspectives du Sahel en l'an 2000 qui a fait l'objet tout récemment d'une discussion fructueuse et responsable au niveau de l'ensemble des Fonds arabes et des institutions à dominante arabe comme le Fonds de l'OPEP et la Banque Islamique de Développement. Cette étude, dont j'ai esquissé tout à l'heure les grandes lignes de sa stratégie, sera disponible sous peu. Elle sera appelée à être enrichie par les réflexions des pays concernés.

---

(++) L'aide arabe au Sahel représente ainsi près de 32% de l'aide arabe totale à l'Afrique toute entière, évaluée à près de \$ 6,7 milliards au cours de la période considérée.

(+++) L'aide internationale à l'Afrique s'est montrée en 1980 à \$ 6,5 par tête et par an. Ainsi le Tiers de l'aide Internationale à l'Afrique est fourni par les seuls pays arabes, et en fait par quelques uns d'entre eux seulement.

34. Par ailleurs, la BADEA participe activement à la mise au point et à la gestion de l'aide urgente de \$ 210 millions, consentie dans le cadre de la Conférence Islamique et qui à déjà reçu un début d'exécution. Ce qui témoigne, une fois de plus, du sérieux et de la détermination du partenaire arabe dans la coopération avec les pays du Sahel.

35. Enfin au titre de l'année 82, la BADEA envisage un programme d'aide pour 5 pays sahéliens, avec une enveloppe approximative de \$ 51 millions.

Monsieur le Président,

36. En Décembre 1980, le Koweit organisait au Koweit même une des réunions les plus réussies du CILSS et du Club du Sahel. Il en est résulté la STRATEGIE DU KOWEIT qui montre à la co coopération internationale la voie à suivre. L'étude globale de la BADEA sur les perspectives du Sahel en l'an 2000, qui s'en est suivie, est une autre manifestation de la solidarité arabo-sahélienne. Enfin, sur invitation du Fonds de l'OPEP à dominante arabe comme on le sait un séminaire se tiendra à Vienne en Février prochain pour débattre de la stratégie de développement en Afrique sur la base de l'étude de la Banque Mondiale et de l'étude de la BADEA citées plus haut. L'Afrique sahélienne, occupera une place de choix dans ces débats futurs.

37. Le développement du Sahel, priorité urgente et absolue de la coopération internationale ? OUI ! La développement du Sahel conçu comme une stratégie multidimensionnelle, à long terme, comme nous l'avons montré plus haut ? OUI !

Enfin le CILSS comme Organisation centrale dont il faudra renforcer les structures et les moyens d'action en vue de lui permettre un rôle central ?

OUI également.

Dr. Chedly Ayari

Président - BADEA

Khartoum

### 1.5.2. Messe de l'Inauguration

Messieurs les Chefs d'Etat,  
Messieurs les Ministres,  
Madames, messieurs,

La Conférence des Chefs d'Etat du CILSS est un événement d'une importance particulière. Je tiens à vous faire parvenir un message de vœux chaleureux pour sa réussite.

Comme vous le savez, l'OCDE a donné son appui, en 1976, pour la création du Club du Sahel. Elle l'a fait parce que le rassemblement des pays membres du CILSS et des agences de coopération de toutes origines correspondait à la volonté de vos gouvernements et de leurs partenaires, parce qu'un contrat de solidarité était nécessaire pour la reconstruction et pour le développement du Sahel et parce que le Club du Sahel s'était engagé à pratiquer un dialogue multitaire novateur dans ses objectifs et ses modalités.

Quelles tâches le Club du Sahel a-t-il accomplies et quelles peuvent être les directions de son effort futur ?

D'abord, le CILSS et le Club du Sahel ont élaboré une stratégie de développement économique et social qui correspond aux orientations du Plan de Lagos. Cette stratégie permet de voir beaucoup plus clairement qu'auparavant comment œuvrer ensemble pour le développement du Sahel.

Ensuite, notre effort conjoint a permis de faire l'analyse des problèmes de politique économique dont la solution est indispensable pour que les programmes d'investissement portent les fruits que l'on est en droit d'en attendre à l'échelon national et régional. Je pense en particulier, à l'analyse des politiques cerealières qui seraient favorables à la croissance de la production agricole, à l'étude des dispositions à prendre en vue de la gestion et de l'entretien des investissements, aux bilans-programmes sectoriels qui permettent d'identifier les progrès accomplis et ceux qui restent à faire pour atteindre les objectifs économiques et sociaux fixés dans les plans de développement de vos Etats.